



GUEBWILLER VILLE VERTE

VOLET 1

LES ESPACES PUBLICS A CARACTÈRE NATUREL :

Recensement, Typologie, Caractérisation, Accessibilité, Gestion

SOMMAIRE	<i>page</i>
<i>Nature en Ville, quels enjeux?</i>	4
<i>Guebwiller, ville verte</i>	5
<i>Biodiversité: les espaces naturels de la commune</i>	6
<i>Recensement des Espaces Publics à Caractère Naturel (EPCN)</i>	8
<i>Niveau d'équipement des EPCN</i>	12
<i>Accessibilité des EPCN</i>	14
<i>Gestion des espaces verts communaux</i>	16
<i>Couverture végétale de la commune</i>	20
<i>Annexes</i>	22



A retenir :

- Un patrimoine bâti et paysager remarquable, aussi bien public que privé
- Un échantillon varié d'espaces publics à caractère naturel au sein du tissu bâti
- Une bonne accessibilité théorique des espaces verts par les habitants, quelques pistes d'optimisation potentielles
- Un écrin forestier et agricole qui contribue à l'accès des habitants à la nature.
- Une couverture végétale importante de la commune, à même d'inspirer la mise en place d'un réseau encore plus dense de continuités naturelles, y compris au sein du tissu urbain.
- Une base de gestion actuelle cohérente, en mesure de faciliter la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts
- Des pistes d'amélioration à préciser en consultant les habitants sur leurs usages de ces espaces

Suites à donner :

Poursuivre la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, notamment en optimisant l'accessibilité aux espaces existants

Jouer sur la complémentarité entre les espaces urbains et leur écrin naturel, dès que l'occasion se présente : projets, sentiers de promenades, renforcement des continuités écologiques...

Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts

Améliorer la connaissance des usages des espaces verts afin de être plus en adéquation avec les besoins des habitants : participation, enquêtes,...



Usages et pratiques des espaces verts

Nature en ville : défis environnementaux et cadre de vie

La présence de la nature en ville contribue à répondre à de nombreux **défis environnementaux** d'aujourd'hui. Elle répond également à une **demande sociale** de plus en plus soutenue et concourt donc à l'**attractivité** du territoire.

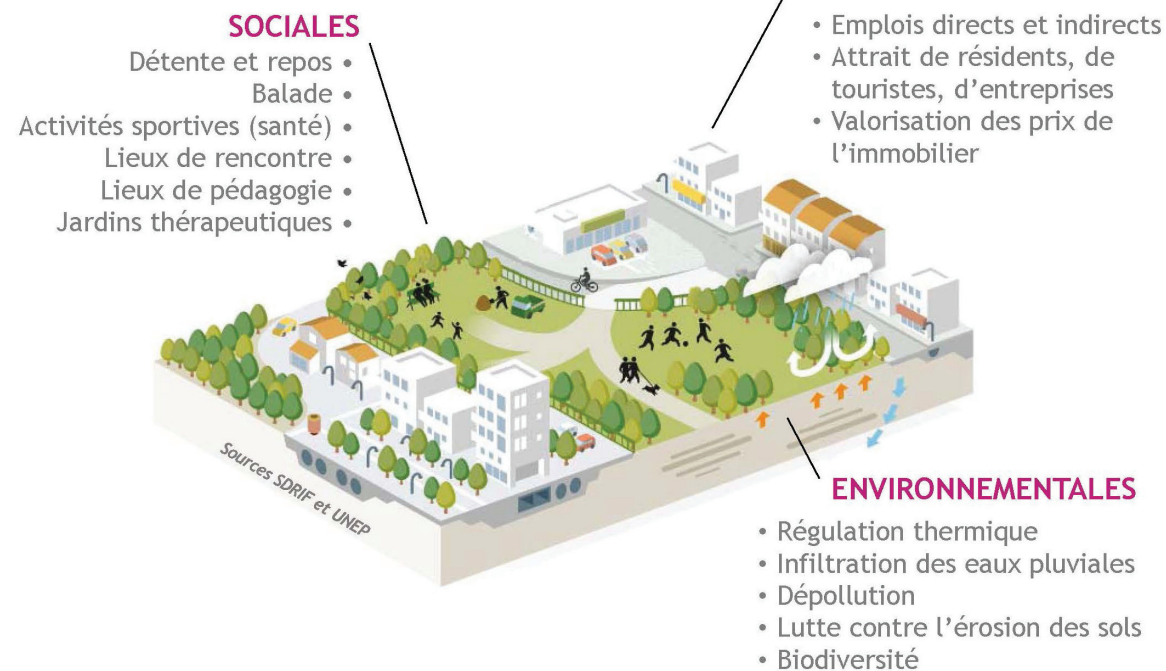
“ Pour + de 8 Français sur 10, la proximité d'un espace vert est un critère important dans le choix de son habitation.

(sondage UNEP-IFOP 2016)

Ce qu'on appelait, il n'y a pas si longtemps «les espaces verts» sont pensés aujourd'hui comme **un réseau de sites, reliés entre eux mais aussi en lien avec les espaces naturels périurbains.**

Ils sont souvent le support de pistes cyclables et de cheminements piétons. La généralisation et la lisibilité de ces **circulations douces** contribuent à l'«apaisement» de la ville, avec une amélioration de la sécurité et du cadre de vie.

Fonctions des espaces de nature en ville



Eglise Notre-Dame, vignoble et forêt

Le Parc de la Marseillaise

Le Musée Théodore Deck

Guebwiller, patrimoine bâti et écrin de verdure

Le patrimoine bâti et paysager remarquable de la commune est issu de sa riche histoire. Fondée au XIIe siècle, la ville a été le lieu d'implantation d'une abbaye prestigieuse, qui impulse notamment la culture de la vigne. Guebwiller devient française en 1680. L'industrie textile se développe au XIXe siècle, connaît un essor remarquable après la seconde guerre mondiale, puis c'est le moment de la désindustrialisation. La vallée s'engage alors dans une reconversion économique liée aux services et au tourisme.
(C.Modanese, 2012)

La ville de Guebwiller, 11 300 habitants, se déploie le long de la vallée de la Lauch. L'espace bâti est relativement contraint par la géographie. Cette situation est

également un atout puisque la ville est, de ce fait **sertie, dans un écrin de verdure** : les vignobles au nord-est et la forêt au sud-ouest.

Forte de ce contexte, la ville recèle également, au sein de son tissu bâti, un riche patrimoine arboré ainsi que de nombreux parcs et jardins.

La commune affiche 4 fleurs dans le cadre du label «Villes et villages fleuris ». Elle s'est d'ores et déjà **engagée dans une gestion de ses espaces verts plus respectueuse de l'environnement** grâce à :

- La suppression de l'usage de pesticides
- L'enherbement des allées de son cimetière municipal
- L'objectif d'obtenir une troisième libellule, qui récompense les communes natures en Alsace

Guebwiller souhaite continuer dans cette voie et renforcer ses actions de mise en valeur de ce potentiel «vert», pour la biodiversité et pour le cadre de vie.

La mission de l'AURM

La présente étude répond à cet objectif en contribuant à l'amélioration de la connaissance du patrimoine vert de Guebwiller, de ses usages et de son insertion dans la ville.

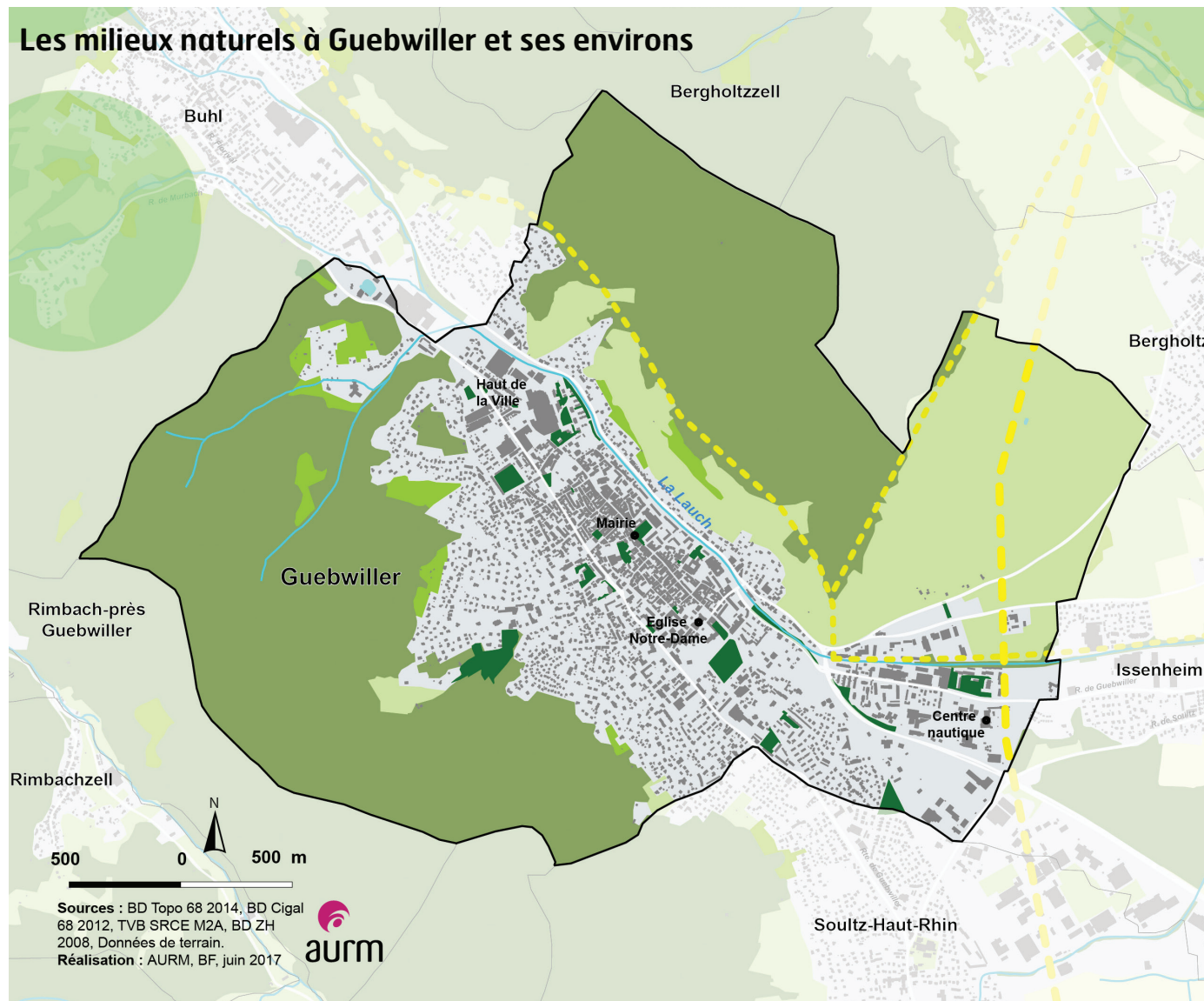
Les travaux confiés à l'Agence d'urbanisme sont organisés en deux composantes :

- **Volet 1 est l'objet du présent livret.** A l'échelle du ban communal : établissement d'un état des lieux des espaces ouverts à caractère naturel. Il s'agit de

recenser ces espaces, de les caractériser, d'en établir une typologie et d'évaluer leur accessibilité.

- **Le volet 2**, à l'échelle du centre-ville fait l'objet d'une autre publication. Il consiste en des propositions de pistes d'actions afin d'améliorer le fonctionnement des espaces (aménagement, communication, modes de gestion..).

La nature et l'échelle de la commune sont idéales pour une étude de cas. Cette démarche est menée à titre d'expérimentation et d'exemplarité.



Légende :

Éléments de la TVB

- — Corridors d'importance nationale
- - - Corridors d'importance régionale
- Réservoir de biodiversité régional

Espaces en eau

- Cours d'eau
- Milieux hydrographiques

Surfaces végétalisées

- Forêts
- Espaces verts intra-urbains
- Cultures permanentes
- Autres milieux (vergers, fourrés, roches nues...)

La carte ci-dessus présente le contexte naturel de la commune. Les principaux espaces verts publics présents au sein de la tache urbaine ont tété ajoutés. Cela permet de commencer à envisager des continuités naturelles possibles au travers du tissu urbain.

En réalité, la couverture végétale est, bien entendue, beaucoup plus dense (alignements d'arbres, jardins privés...). La carte en page 20 permet d'en avoir une perception plus précise.

Les espaces d'intérêt pour la biodiversité

Les espaces naturels remarquables à Guebwiller et dans les environs

Tous les boisements de la commune sont soumis au régime forestier. Ils couvrent un peu moins de la moitié du banc communal. Ils sont constitués de feuillus dans la vallée et de conifères en altitude.

La commune de Guebwiller fait partie du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Le ban communal, en lui-même, ne compte aucun périmètre d'inventaire ou protégé au titre de l'environnement. Il en existe cependant à proximité. Il s'agit de zones Natura 2000 liées à la Directive Oiseaux et à la Directive Habitat. Sur la carte ci-contre, ils sont signalés par les cercles verts, qui correspondent aux réservoirs de biodiversité de la Trame Verte et Bleue.

Qu'est ce que la Trame Verte et Bleue (TVB) ?

Les espaces naturels remarquables sont le plus souvent protégés. Mais cela ne suffit pas pour préserver la biodiversité. **Pour avoir des milieux vivants dynamiques, ceux-ci doivent être mis en réseau.** Or l'évolution de l'urbanisation et des infrastructures réduit le nombre de ces interactions vitales entre milieux.

Face à la fragmentation du paysage, des Trames Vertes et Bleues ont été mises en place. Il s'agit de réseaux d'espaces composés de **réservoirs de biodiversité,** reliés par des **corridors écologiques.**

Inscrites dans les documents d'urbanisme par exemple, les TVB permettent d'assurer la cohérence du réseau naturel (boisements, cours d'eau...).

La bonne santé et l'intensité de la TVB améliore la capacité de dispersion des espèces, répondant aux besoins de nourriture, de reproduction et d'adaptation au changement climatique.

La TVB à Guebwiller :

Autour de Guebwiller, les principaux réservoirs de biodiversité se situent vers Buhl (Nord-Ouest) et Bergholtz (Nord-Est). La commune n'est concernée par aucun site à fort enjeux. Mais les grands massifs forestiers de ses versants sont des abris privilégiés pour la faune et la flore.

Un corridor d'importance nationale traverse l'extrémité Est de la commune (cf. carte). Ces milieux secs ouverts (pelouses, lisières...) longent tout le piémont des Vosges. Guebwiller est aussi placée à l'intersection de corridors d'importance régionale :

- Des milieux ouverts secs et forestiers (à enjeu pour le Lézard vert) ;
- Des milieux humides associés à la Lauch (Chat sauvage et chauve-souris). Localement dégradés à cause de nombreux seuils et de la faible taille de la ripisylve.

Le chapelet de bois et forêts surmontant les vallées viticoles offrent à Guebwiller et au Piémont une trame verte conséquente. Les réservoirs de biodiversité sont connectés entre eux par les cours d'eau et la trame forestière. La mosaïque de structures relais telles que les bosquets, haies et prés-vergers et sa forêt communale offrent à Guebwiller un fonctionnement écologique satisfaisant.



Une riche mosaïque de paysages :

- Les vergers, héritages des paysages péri-villageois traditionnels marquent la transition entre espaces cultivés et boisés.
- Les bosquets et haies constituent des milieux refuges pour la faune dans le milieu périurbain (oiseaux et petits mammifères).
- Les vignobles possèdent une valeur patrimoniale indéniable. A Guebwiller, se sont des cultures en terrasses qui comprennent des murets de pierres sèches particulièrement denses, abritant une faune et une flore variée. Ils forgent l'identité paysagère du territoire.
- La Lauch : sa qualité physique et son potentiel écologique ont été détériorés par divers aménagements dans le milieu urbain. Sa ripisylve est très partielle, cependant la rivière héberge toujours un peuplement piscicole typique.
- Les zones humides se répartissent le long des cours d'eau sous formes de boisements, friches humides ou sont totalement artificielles.

Source : État Initial de l'Environnement, Plan Local d'Urbanisme de Guebwiller, Ecoscop, 2016.

Les «Espaces Publics à Caractère Naturel», qu'est ce que c'est?

Les pages qui suivent détaillent la typologie, le recensement, la caractérisation et l'accessibilité des Espace Publics à Caractère Naturel (EPCN).

Cette dénomination, un peu longue, décrit l'objet de l'étude plus largement que le simple vocable d'espaces verts. Il correspond aux **espaces accessibles au public, présentant un caractère naturel et situé au sein de la tache urbaine.**

Notons que certains espaces accessibles au public peuvent être de statut privé.

Le caractère naturel d'un espace est considéré comme manifeste dès lors que le visiteur peut y avoir un contact physique avec un élément naturel (pelouse, arbres, voire grand air...). Et cela, même si le sol est majoritairement minéral. La qualité et le degré de «naturalité» de ces espaces n'est pas un critère de caractérisation à ce stade.

Typologie des EPCN

Le recensement se base sur une typologie des espaces. Celle-ci a été construite en amont des entretiens et des repérages, en s'inspirant des travaux effectués dans la région mulhousienne. Elle a été ensuite adaptée aux spécificités communales. On les retrouve dans la carte en page suivante.

Parcs urbains : Espaces ouverts à usage récréatif et au caractère végétal affirmé. La superficie minimale considérée est d'1ha. L'aire d'influence est généralement communale ou plus large.



Jardin public : Espace clos, paysagé et planté destiné à l'agrément du public. Son aire d'influence est le quartier.



Les étapes du recensement :

1. Établissement de la typologie
2. Repérage cartographique par photo-interprétation et récolement des sources (PLU,...)
3. Entretien avec les services de la Ville : correction de la carte de travail
4. Constitution de la fiche de terrain (aspect, composantes, type de gestion, équipements, usages observés,...)
5. Visite de chaque espace en renseignant la fiche de terrain et en notant les points d'accès
6. Constitution de la base de donnée SIG, qui sera mise à disposition de la commune
7. Exploitation

Squares : Espaces ouverts où le végétal est majoritaire mais les surfaces minérales très présentes (placettes végétalisées). Leur aire d'influence est le quartier.



Promenades végétalisées : Espaces ouverts aménagés et végétalisés, ils accompagnent un cheminement

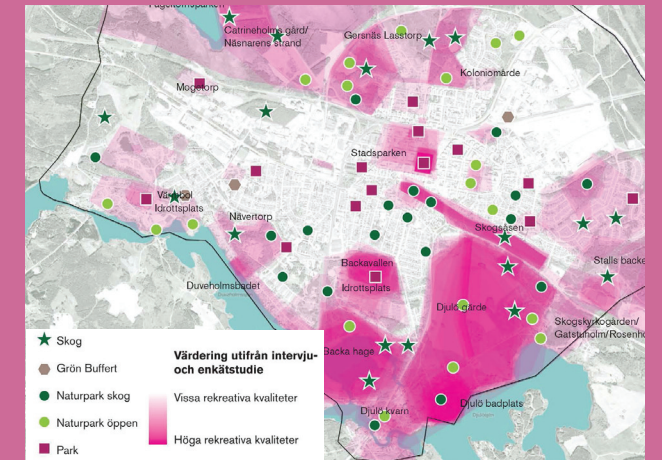


Espaces d'accompagnement de bâtiment : espaces végétalisés accessibles à tous. Sans atteindre le statut de jardin ou de square, ils sont d'une taille et d'un agrément suffisant pour que des usages autres que la simple traversée soient possibles.

L'exemple des Sociotopes

Mettre en lien les espaces à caractère naturel est un enjeu pour la biodiversité. En ville cependant, leur raison d'être est avant tout d'offrir des usages récréatifs aux habitants. **Cette entrée par les usages est fondamentale**, elle est très efficace pour amener à une prise de conscience sur la valeur écologique de ces espaces.

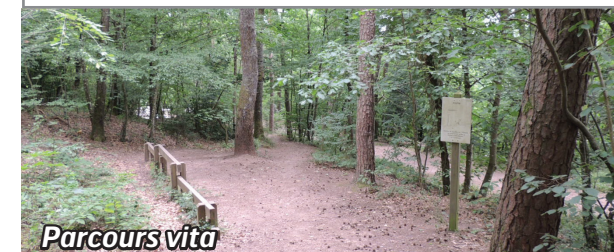
Le «Sociotope» est en quelque sorte pour les humains ce que le «biotope» est aux animaux et aux plantes. Ce type d'approche a été mis en oeuvre en Suède notamment. Les perceptions et pratiques des espaces ouverts ont été recensés et analysés. L'outil obtenu est une carte qui **permet de prendre les décisions d'aménagement au plus proche des besoins.**



Étude des sociotopes pour un PLU de la commune de Katrineholm (22 000 habitants) - Ekologigruppen

Le travail réalisé sur Guebwiller pourrait mener au type de schéma directeur ci dessus. Pour cela, il conviendrait d'approfondir les observations des usages et de réaliser des enquêtes.

Espaces boisés urbains ou péri-urbains : Zones forestières accessibles au public et aménagés (bancs, parcours sportifs, panneaux d'information,...).



Les espaces des catégories ci-après ne sont pas ouverts à tous les publics. **Leur accès est restreint** à des associations ou à des riverains, par exemple. Ils sont le plus souvent clos.

Jardins familiaux : Espaces gérés par des associations ou des collectivités, mis à disposition des habitants comme espaces de jardinage personnel.

Espace privatif ouvert : Espaces privés dont l'accès n'est pas fermé. Bien qu'il n'y ait pas de barrière physique, les usages sont généralement pensés pour être réservés aux riverains ou aux usagers (espace communs de résidence,...). Leur gestion peut être communale.

Équipements sportifs: terrains dont l'accès est réservé à des clubs ou des associations. Principalement des terrains de sports de balle. La végétation est sommaire cela reste un espace de contact avec le plein air.

NB : il existe des terrains de sport ouverts à tous, voués à la pratique sportive libre. Dans le cas de Guebwiller, ils n'ont pas été différenciés des catégories dans lesquelles ils se trouvent (parcs, places...)

Prés prairies et vergers : espaces paysagers publics, dont la gestion est extensive. Ils sont en général d'accès restreint.



NB : Les espaces agricoles et les vignobles entourant Guebwiller sont des espaces de nature accessibles. Bien que privés, on peut les arpenter en empruntant les chemins de randonnée. Nous ne les avons pas recensés car ils ne se situent pas dans la tache urbaine, mais ils sont à considérer comme espaces paysagers extensifs périurbains, en relais de la nature en ville.



Des espaces d'une grande diversité, en réponse à des usages complémentaires

Environ 70 espaces répondant aux critères des EPCN ont été recensés à Guebwiller, pour une surface totale de 49 ha.

Les espaces tout public :

Les espaces ouverts au public les plus grands sont les espaces boisés (4,25ha), placés en zone périurbaine. Seuls les espaces forestiers aménagés ont été retenus. Le parcours vita est, par exemple, équipé pour faire du sport tandis que les sites du Kirchenwustle et de la Déroulède sont des espaces de promenade. Les chemins de randonnées viennent compléter le réseau en dehors de la tache urbaine.

Les promenades végétalisées se trouvent le long de la Lauch ou dans le centre ville récent , tout comme les squares et les places (Breilmatt, Sansboeuf). Tandis que les parcs et jardins les plus emblématiques comme le Parc de la Marseillaise, le Jardin Théodore Deck ou le Jardin des Dominicains se trouvent plutôt dans le centre historique.

Quelques paysages extensifs sont accessibles au public (1.48ha), il s'agit principalement de vergers ou de prairies de fauche.

Plusieurs projets d'espaces verts sont également en cours d'étude sur la commune, notamment autour de la Place de l'hôtel de ville.

Les espaces à usages restreints :

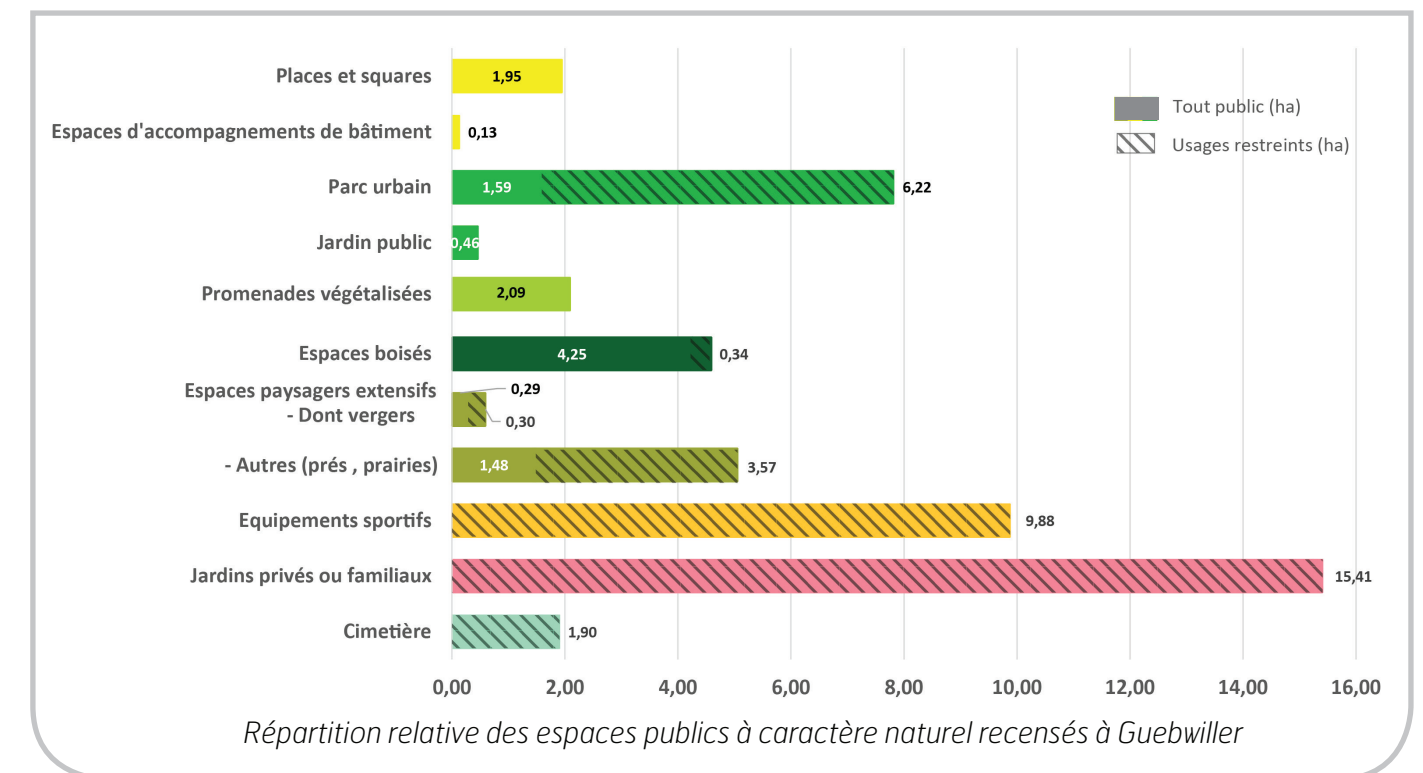
Il s'agit principalement des équipements sportifs ou des jardins privés ou familiaux. Ces deux catégories sont bien représentées sur la commune de Guebwiller, à hauteur de 9.9ha et 15.41ha L'importance des jardins familiaux sur le banc communal est notable. Les trois communes de Guebwiller, Buhl et Issenheim sont bien pourvues en espaces sportifs grâce au complexe sportif Heissenstein et au stade François Throo.

Quelques parcs et jardins ne sont pas ouverts à tous. Le complexe nautique a été mis dans cette catégorie car l'entrée est payante (6.2ha).

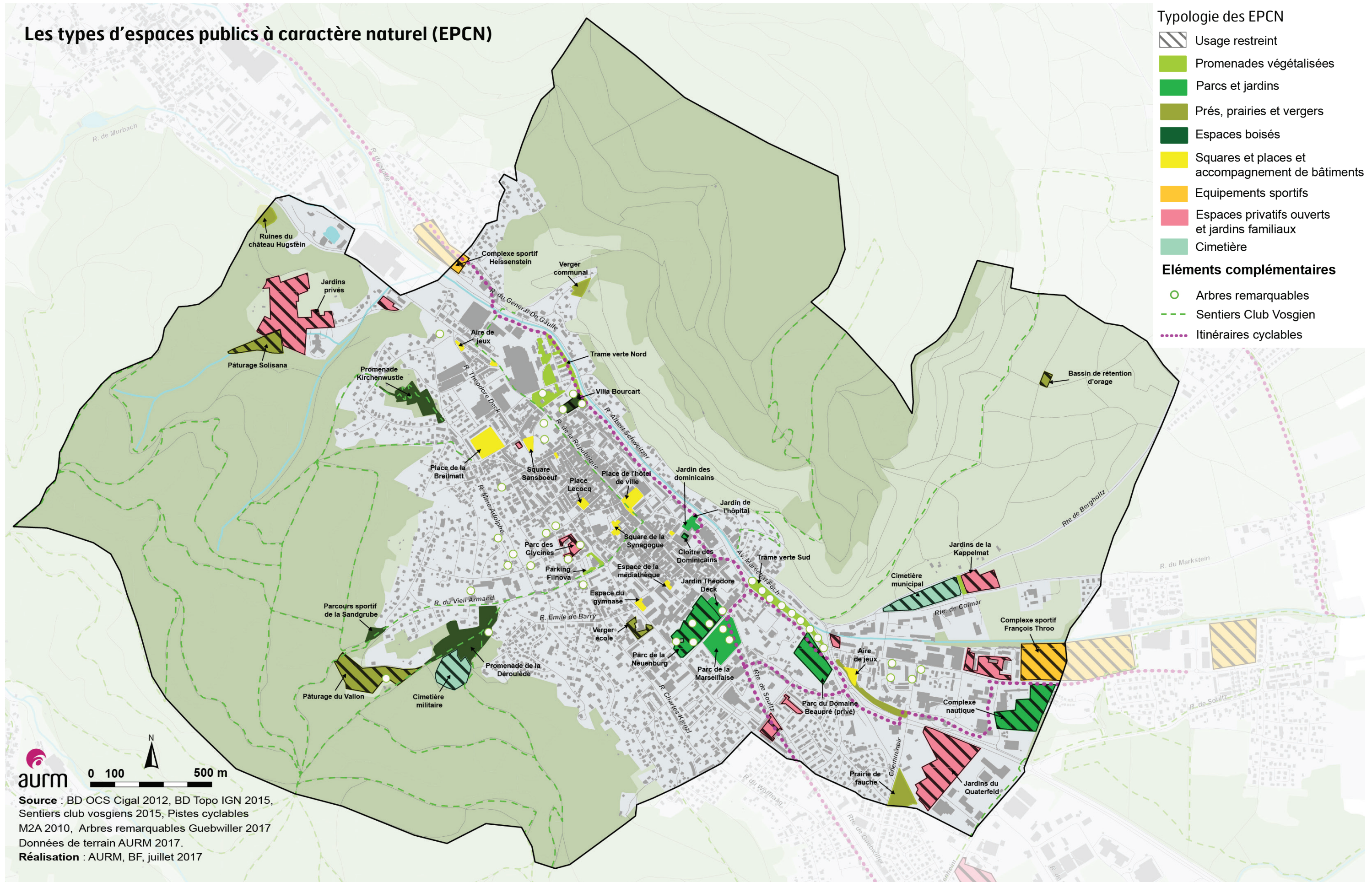
Le parc de la Neuenburg est actuellement fermé. Il sera bientôt ouvert, après l'installation d'un Centre d'Interprétation des Arts et du Patrimoine sur le site, et de la mise en valeur du Parc.

Certains espaces paysagers extensifs communaux à l'image du pâturage Solisana et de celui du vallons sont clôturés (3.6ha). Le verger pédagogique est accessible seulement sur demande.

Les espaces ouverts à vocation sportive libre sont pratiquement inexistants. L'installation récente d'un deuxième «City parc» a partiellement répondu à ce besoin.



Les types d'espaces publics à caractère naturel (EPCN)



aurm 0 100 500 m

Source : BD OCS Cigal 2012, BD Topo IGN 2015, Sentiers club vosgiens 2015, Pistes cyclables M2A 2010, Arbres remarquables Guebwiller 2017, Données de terrain AURM 2017.
 Réalisation : AURM, BF, juillet 2017

Des niveaux d'équipements variables, le plus souvent adaptés à la vocation de l'espace.

Parmi les informations recueillies grâce à la fiche de visite de terrain, toutes ne sont pas exploitables sans approfondissement (concernant les usages notamment). L'analyse du niveau d'équipement des espaces recensés est cependant intéressante.

NB: Les résultats illustrés par la carte ci-contre ne concernent que les espaces accessibles au public (17.8ha), c'est à dire hors espaces à accès restreint.

Trois niveaux d'équipement ont été identifiés :

➡ Les espaces pas ou peu équipés :

Ces espaces ne sont pas du tout équipés. Ou ils sont seulement équipés par des bancs ou des poubelles

Il s'agit majoritairement des espaces paysagers extensifs comme les vergers ou les prairies de fauche. Il s'agit également de certains espaces d'accompagnement de bâtiments, qui peuvent être soignés mais dont l'usage est réduit.



Exemple: le verger communal

➡ Les espaces équipés :

Ces espaces sont équipés de bancs, de poubelles ou de tables. Ils peuvent aussi être éclairés.

Il s'agit des promenades végétalisées, des espaces boisés urbains et de certains squares, parcs et jardins.



Exemple: la Promenade Déroulède

➡ Les espaces très équipés :

Présence de bancs, de poubelles, de tables, d'éclairage, de parkings mais aussi, ponctuellement, d'aires de jeux ou d'oeuvres d'art.

Ce sont souvent les espaces verts communaux les plus emblématiques, les aires de jeux, ou les espaces privatifs ouverts équipés pour les résidents.



Exemple : l'aire de jeux du square Frey

La carte ci-contre est informative et n'appelle pas d'analyse particulière. Elle sera utilisée pour qualifier les aires de dessertes étudiées en page suivante.

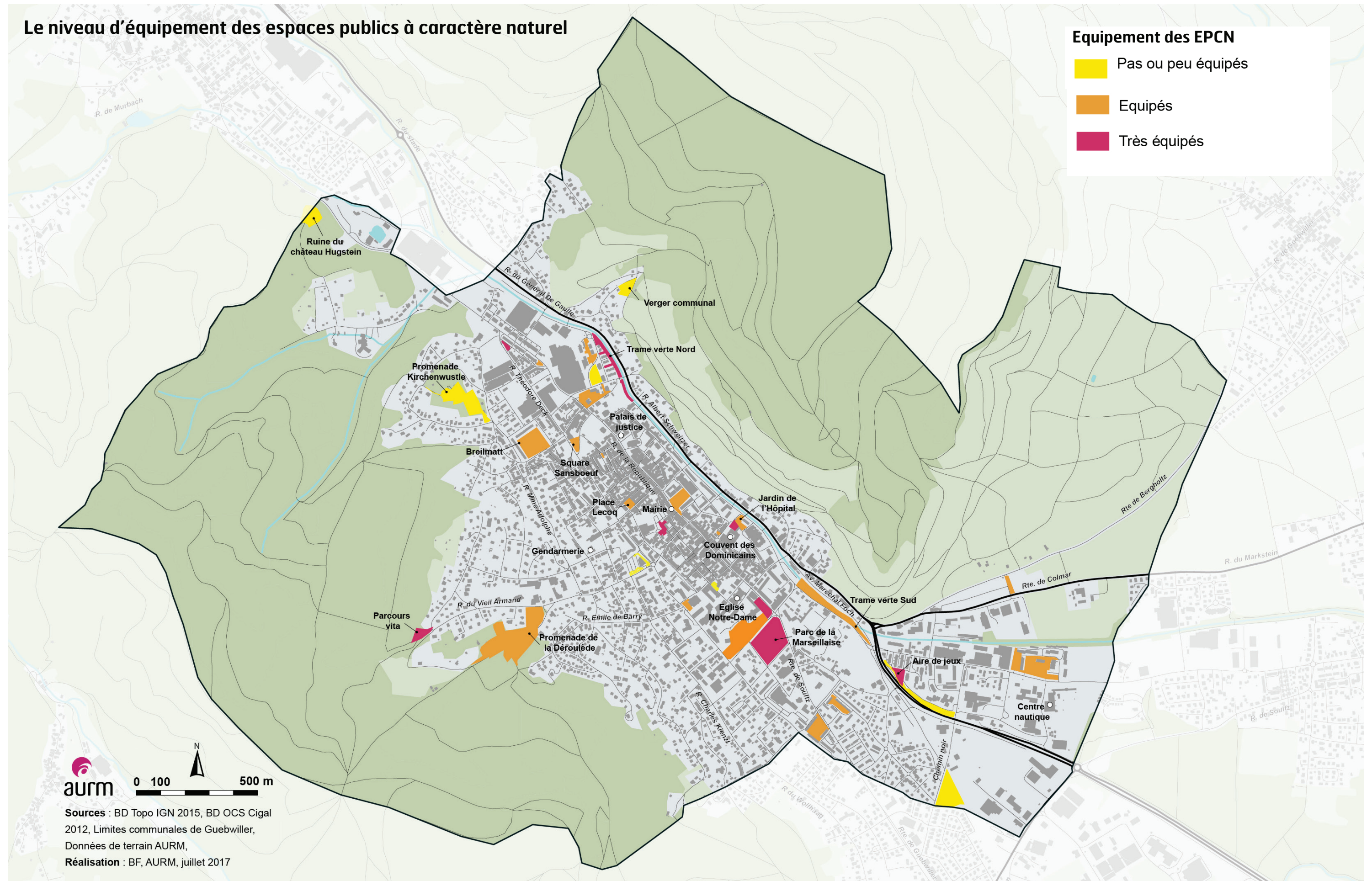
Il convient de noter que les différences de niveaux d'équipement ne sont pas nécessairement problématiques. Tous les espaces n'ont pas vocation à être très équipés. Certains peuvent être simplement dévolus à la promenade ou aux activités libres de plein air, d'autres aux activités nécessitant terrains de sport ou jeux d'enfants.



Relativement peu de garages à vélo (arceaux) ont été recensés lors des inventaires de terrain. En installer près des pistes cyclables, des équipements et des espaces verts les plus emblématiques pourrait être pertinent.



Le niveau d'équipement des espaces publics à caractère naturel



Quelle aire d'influence pour les espaces de récréation ?

Comparer l'accessibilité piétonne immédiate

Les aires d'influence des différents espaces de récréation sont variables. Certains espaces ont, par nature, vocation à répondre aux besoins des riverains du quartier, à des usages de proximité, du quotidien. D'autres ont un rayonnement qui s'étend bien au delà de la commune, avec des déplacements qui peuvent alors se faire en voiture ou à vélo.

Nous avons uniquement représenté sur cette carte le rayonnement de proximité, à l'échelle du déplacement piéton (voir encadré ci-contre).

Des aires supplémentaires, plus larges pourraient être déterminées en recueillant les pratiques des usagers. Cette connaissance plus approfondie peut se faire grâce à des questionnaires de terrain, des ateliers participatifs, des analyses collectives, l'utilisation de marches sensibles ou encore de cartes mentales.



Marche sensible à Villiers le Bel - <http://www.genre-et-ville.org>

Résultats : une desserte dense, des potentiels de développement

Le réseau d'espaces publics à caractère naturel au sein de la tache urbaine est dense dans le centre-ville, qui réunit la plus grande part de population. Le centre présente également la plus grande densité d'équipements et de commerces, ce qui en fait une destination pour les guebwillerois qui habitent en périphérie. La faible couverture par des EPCN de proximité, dans les quartiers résidentiels, ne semble pas problématique puisque :

- Le tissu urbain est constitué de maisons individuelles avec jardin
- Les sentiers de promenades en forêt sont proches.

Pour améliorer la desserte en espaces verts , il y a plusieurs leviers possibles :

- Créer de nouveaux espaces
- Améliorer le niveau d'équipement d'espaces déjà existants (transformer le «orange» en «rouge»)
- Créer des nouvelles entrées dans un espace existant

On note de nombreux projets dans les cartons de la Ville, qui présentent d'ores et déjà un fort potentiel d'amélioration :

Comment l'accessibilité des espaces verts a-t-elle été mesurée ?

L'accessibilité des espaces verts a été mesurée grâce à l'outil d'information géographique «Network Analyst», développé sous le logiciel «ArcGIS». L'intérêt de cet outil est de permettre de calculer l'aire de desserte non pas en fonction d'un cercle à vol d'oiseau, mais bien en suivant le réseau routier.

Il permet de cartographier les zones desservies à partir d'un point donné sous différentes conditions paramétrées au préalable : la vitesse de déplacement, le temps du déplacement, le lieu de départ...

Ici, l'analyse a été réalisée depuis les entrées des EPCN, repérées lors des visites de terrain, et selon le réseau routier référencé par la BD TOPO de l'IGN.

Les paramètres sélectionnés ont été les suivants :

- une vitesse délibérément lente de 3km/h
- des zones de desserte de 3 et 5 minutes de trajet

- En centre ville, l'ouverture du Parc de la Neuenburg aura un impact certain.
- Dans le secteur plein centre, en plus de la réhabilitation de la place de la Mairie, le projet Cartorhin est un lieu stratégique: le végétal devrait y avoir une place d'importance.
- Dans le quartiers des hauts de la ville, Europan, les espaces verts devraient se faire la part belle, afin d'améliorer l'accessibilité au Nord de la commune.

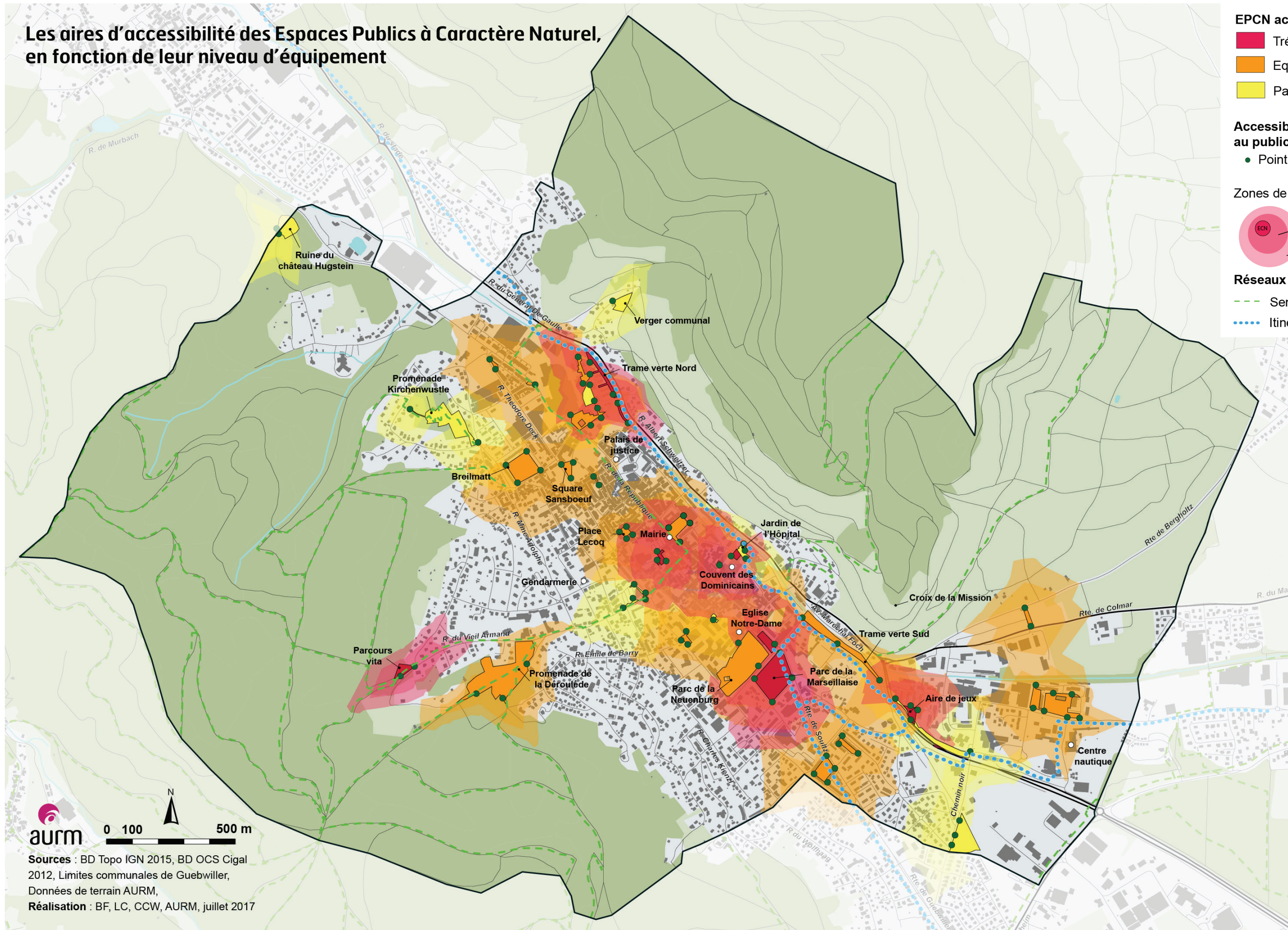
On peut également souligner quelques «creux» :

- Entre la place Lecoq et le square Sansboeuf, la desserte est faible
- Au sud de la commune, à proximité du centre nautique, le seul espace de plein air ouvert est le parc résidentiel (rue de la Lauch), qui pourrait être mis en valeur
- Un nouvel accès vers la promenade du Kirchenwurstle permettrait de desservir la population située à l'est

La desserte en espace vert de la commune est de bon niveau. Il s'agit cependant d'une desserte théorique. Dans les faits, on constate que certains espaces sont moins fréquentés qu'ils ne pourraient l'être.

Des propositions d'aménagement complémentaires destinés à améliorer la situation seront faites dans le volet 2 de la présente étude.

Les aires d'accessibilité des Espaces Publics à Caractère Naturel, en fonction de leur niveau d'équipement



EPCN accessibles au public

- Très équipés
- Equipés
- Pas ou peu équipés

Accessibilité des EPCN ouverts au public

- Point d'entrées
- Zones de desserte (3km/h)
 - à 3 min. à pied
 - à 5 min. à pied

Réseaux de circulation

- Sentiers Club Vosgien
- Itinéraires cyclables

0 100 500 m

Sources : BD Topo IGN 2015, BD OCS Cigal 2012, Limites communales de Guebwiller, Données de terrain AURM, Réalisation : BF, LC, CCW, AURM, juillet 2017

La Ville de Guebwiller souhaite renforcer ses actions de préservation de l'environnement et optimiser la gestion des espaces verts dont elle a la gestion. Le présent travail sur les EPCN est l'occasion de faire le point sur les modes de gestion actuels pour contribuer à établir les orientations à prendre pour mettre en place une gestion différenciée des espaces.

Qu'est ce que la gestion différenciée ?

Les enjeux d'une gestion «de bon sens» :

La gestion différenciée consiste à adapter la gestion des espaces verts en fonction des caractéristiques de ceux-ci. Les traitements phytosanitaires sont utilisés de manière très réduite au profit de moyens mécaniques et de pratiques alternatives. La diversification des végétaux est préférée et le retour à des essences locales est recherché.

⊖ Enjeux écologiques :

la réduction de l'homogénéisation de traitement des espaces favorise diversité et équilibre écologique. La disparition des intrants au profit de pratiques plus extensives limite l'érosion de la biodiversité.

⊖ Enjeux sociaux :

Plus il y a de biodiversité dans un espace, plus les promeneurs qui le fréquentent sont heureux de leurs pérégrinations (Fuller et al, 2007). La présence de nature en milieu urbain permet la création de liens émotionnels positifs, (La Revue Durable, 2010).

⊖ Enjeux économiques :

L'adaptation du mode de gestion aux caractéristiques et usages d'un espace permet d'ajuster les tâches d'entretien et de faire des économies. Selon les ressources humaines et matérielles, différents choix peuvent être faits pour réduire les coûts de transport, les quantités d'eau ou de produits phytosanitaires.

Le mise en place d'une telle démarche demande une adaptation des pratiques des services techniques. Elle doit être accompagnée de campagnes de sensibilisation des habitants car une gestion plus «naturelle» peut parfois être vécue comme un manque d'entretien.

Une cartographie détaillée comme préalable

La carte ci-contre présente un repérage du type de gestion actuelle des espaces dont l'entretien est à la charge de la ville de Guebwiller, à partir d'observation de terrain. Guebwiller avait mené une première approche exposée dans la brochure « cap sur la biodiversité et la protection de l'eau à Guebwiller », où 3 classes étaient mentionnées. Nous proposons un repérage fait sur la base de 4 types de gestion observés.

Espace horticole :

Entretien important :

Ils mettent en évidence le savoir-faire horticole communal. Les pelouses sont rases, les arbustes sont régulièrement taillés et l'arrosage est fréquent. L'entretien des espaces fleuris nécessite un investissement conséquent et parfois un désherbage fréquent.

Espace jardiné :

Entretien intermédiaire :

Les pelouses sont tondues régulièrement. Les arbustes sont taillés moins fréquemment que dans les espaces horticoles. Les espaces sont un peu moins fleuris et les adventices sont davantage tolérées.

Espace rustique :

Entretien réduit :

Ils sont gérés de manière extensive. Ils peuvent être fleuris mais les plantes sont préférentiellement des espèces vivaces. Les espèces spontanées se développent et des pratiques alternatives peuvent être employées (paillage, compost, ruches, hôtel à insecte...).

Espace naturel :

Pas ou très peu d'entretien :

Ces espaces sont plus sauvages et peuvent être pâturés. Ils sont associés à des interventions très ponctuelles (taille d'arbres ou d'arbustes). Quand cela est nécessaire, les chemins les parcourant sont entretenus.

← INTENSITÉ DE LA GESTION →

Exemples :



Parc de la Marseillaise



Parc de la Neuenburg



Prairie du Chemin noir



Promenade Kirchenwustle

Types de gestion observée aujourd'hui à Guebwiller

L'analyse du niveau de gestion concerne environ 19ha parmi les 46ha recensés par l'AURM. Ce sont les espaces publics de nature, ouverts au public et les espaces appartenant à la commune. Les fleurissements ont été inclus.

Les 27ha dont la gestion n'a pas été analysée, appartiennent à des espaces privés à usages restreints (jardins familiaux, cimetière militaire ou équipements sportifs n'appartenant pas à Guebwiller).

Les espaces horticoles :

Ils concernent environ 2ha des espaces analysés (11%). Il s'agit des jardins, des parcs et de quelques promenades végétalisées, généralement très bien équipés. L'entretien de ces espaces est coûteux mais ils sont les « espaces vitrines » de la commune. On peut citer dans cette catégorie le Jardin des Dominicains, le Parc de la Marseillaise ou le Jardin Théodore Deck.

Les espaces jardinés :

C'est la classe la plus représentée sur le banc communal de Guebwiller (10,4ha ou 54%). Ce mode de gestion concerne presque toutes les catégories d'espaces retenues. Il s'agit d'un bon compromis pour aménager un espace vert tout en garantissant une multiplicité des usages (lecture, promenade, pique-nique, sport...).

Les espaces rustiques :

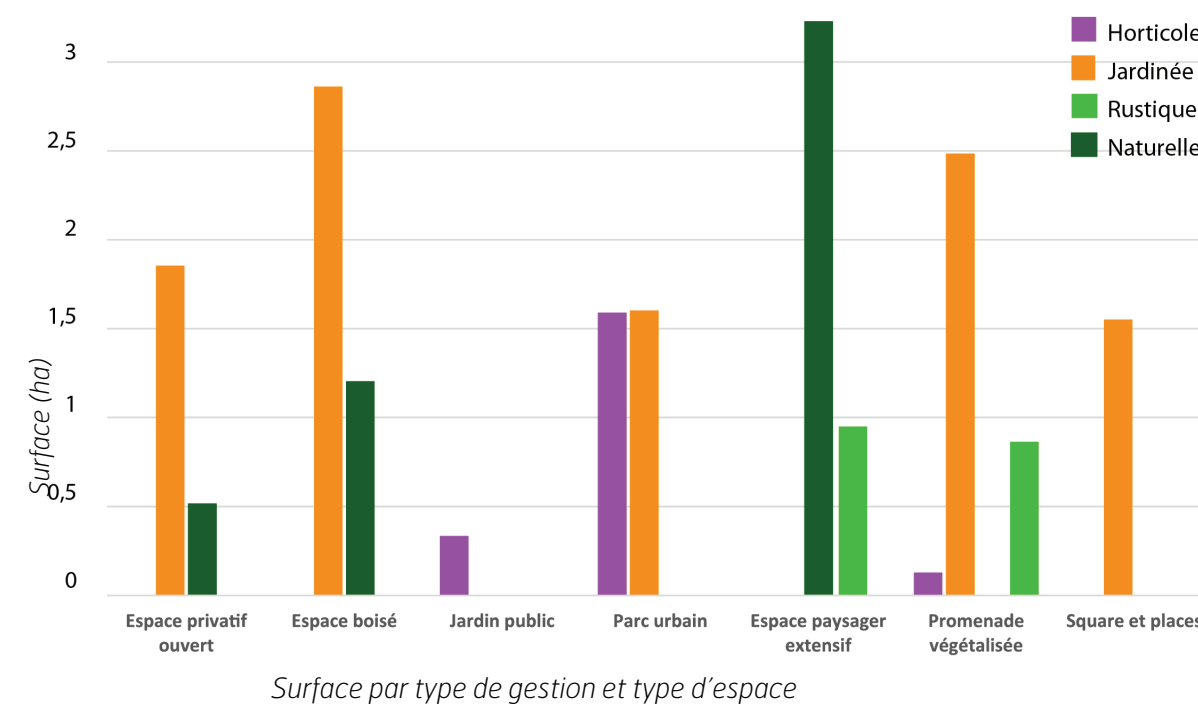
Ces espaces concernent surtout les espaces paysagers extensifs comme les vergers, prairies de fauche ou encore certaines promenades végétalisées (notamment le long de la Lauch) (1,8ha soit 9%). Les usages de ces espaces sont plus limités que les deux précédents : certains peuvent être utilisés comme espace de pause (assises) tandis que d'autres sont uniquement traversés.

Les espaces naturels :

Plus «sauvages», les espaces naturels sont assez fréquents dans la partie urbanisée du banc communal (4,9ha, soit 26%), ce qui est une caractéristique communale à noter. Ce sont principalement les pâturages communaux et les espaces boisés comme le parcours Vita ou la promenade Kirchenwustle. Ils demandent peu d'entretien et sont des espaces de respiration importants pour les citoyens.

⊖ Globalement, le niveau de gestion actuel observé sur la commune est cohérent et bien distribué. Il correspond au rôle que les différents espaces peuvent tenir. Par exemple, les espaces sont très soignés quand ils sont très pratiqués par les habitants (centre ville «apaisé») ou qu'ils constituent des espaces «de représentation» (Parc de la Marseillaise, entrée de ville...).

La commune souhaite s'engager dans cette démarche de manière plus aboutie. Sur la base de ce repérage, elle pourra compléter et renforcer ses outils de gestion : choix des végétaux, paillage, arrosage, sensibilisation des habitants,...





La couverture végétale

L'infra-rouge pour repérer le «vert»!

La carte ci-contre a été réalisée grâce à une photographie aérienne qui mesure le proche infra-rouge. Nous en avons extrait l'indice NDVI (Normalized Difference Vegetation Index), qui est basé sur la capacité des plantes à réfléchir les rayons rouges et proches infrarouge de la lumière solaire. Cela rend compte de la densité et la vigueur de la végétation. Ce rayonnement peut être enregistré grâce à nos satellites mais n'est pas perçu par nos yeux.

Les valeurs du NDVI varient entre 1 et -1. Celles des surfaces végétalisées évoluent entre 0,1 et 0,7 : plus l'indice NDVI est élevé, plus la végétation est dense et en bonne santé.

C'est une analyse ponctuelle, la prise de vue datant d'août 2012.

Par extension, dans la carte ci-contre, nous considérons que les densités basses et moyennes représentent la végétation basse, et les densités fortes, la végétation haute arborée.

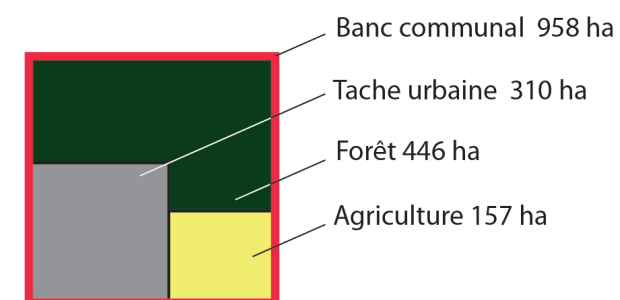


L'objectif est de **faire ressortir la trame verte dans son ensemble**. Elle inclut donc les espaces privés, les espaces publics ponctuels, l'emprise de la couronne des arbres,... Elle fait ressortir visuellement les continuités de végétation au sein du tissu urbain.

L'intérêt de ce traitement est supérieur à la simple observation de la photo aérienne. En effet, on obtient des informations géographiques permettant de **mesurer les surfaces des espaces respectifs**.

L'exploitation des résultats demande un travail important de nettoyage. Les résultats hors tache urbaine ne sont pas probants car la terre nue est considérée comme «non végétalisée». Cela fausse la comptabilité des surfaces agricoles. Pour ces cas de figure, nous avons donc utilisé les données de la Base d'Occupation des Sols CIGAL (BDOCS). **Mais c'est justement pour les résultats au sein de la tache urbaine que ce traitement prend tout son sens.**

La part de couverture végétale de la commune :

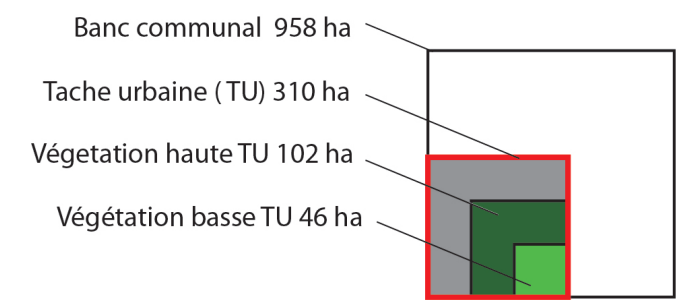


Les résultats par rapport à l'ensemble du banc communal sont les suivants:

L'agriculture représente 16 % de la surface du banc communal

La forêt couvre environ la moitié du banc (53% si on inclut les clairières et lisières)

La tache urbaine couvre 1/3 du banc communal (32%)



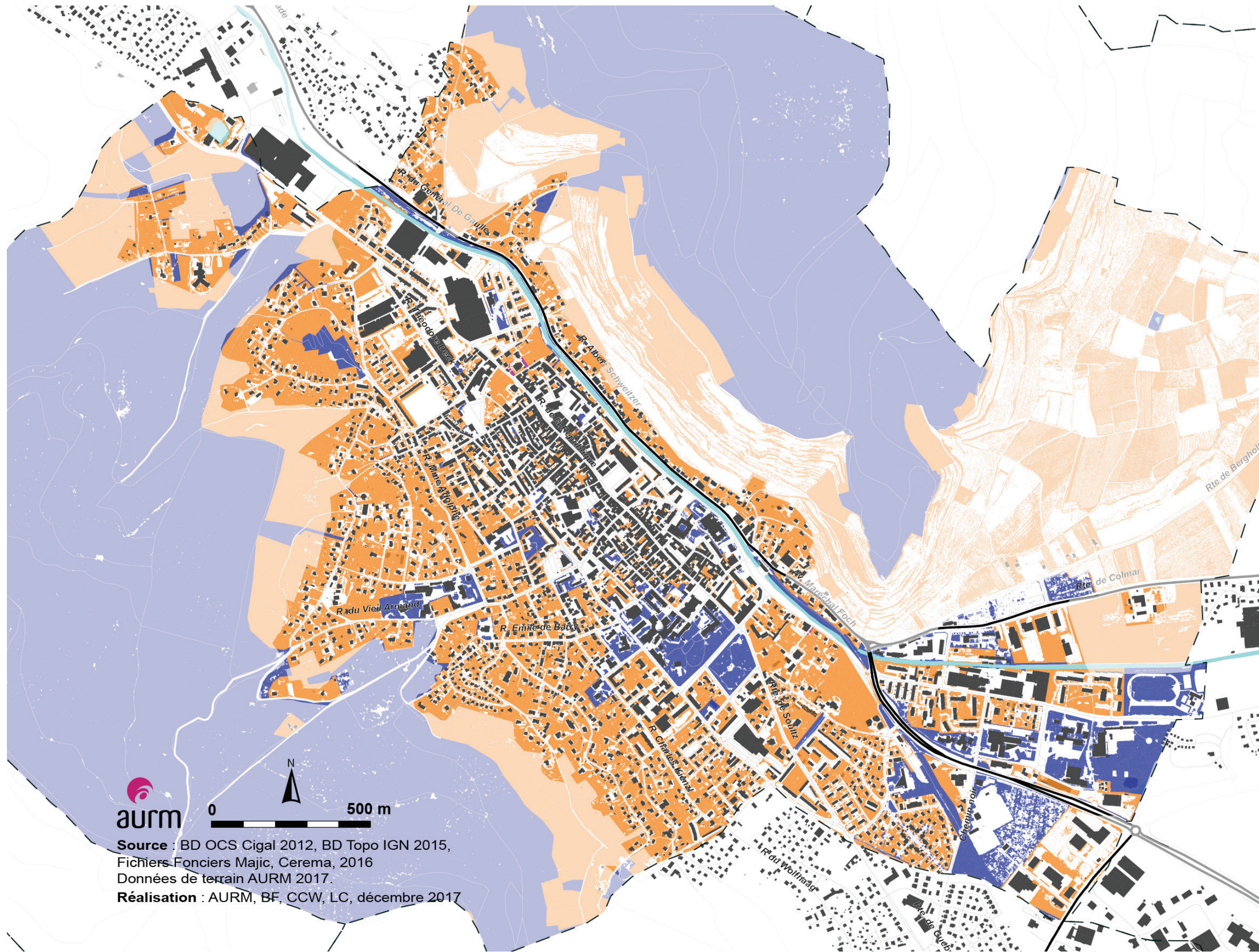
Au sein de la tache urbaine :

La végétation haute arborée occupe 1/3 de la tache urbaine (33%)

La végétation basse seule couvre 14% de la surface des espaces urbanisés. Il s'agit de la végétation basse qui n'est pas couverte par une strate arborée. Nous n'avons pas pu prendre en compte la végétation basse qui se déploie sous la végétation haute.

La tache urbaine est donc couverte pratiquement pour moitié par la végétation (47%)

Le reste est constitué par les terrains artificialisés (rues, places, bâtiments,...).



Statut d'occupation de la végétation

Végétation dans la zone urbaine

■ sur parcelles publiques

■ sur parcelles privés

■ parcelles mixtes

Végétation hors zone urbaine

■ sur parcelles publiques

■ sur parcelles privés



Source : BD OCS Cigal 2012, BD Topo IGN 2015, Fichiers Fonciers Majic, Cerema, 2016
Données de terrain AURM 2017.

Réalisation : AURM, BF, CCW, LC, décembre 2017

Les surfaces végétalisées ont été croisées avec le statut foncier provenant de fichiers traités par le CEREMA. Il est ainsi disponible de distinguer la végétation du domaine privé de celle du domaine public.

En zone urbaine, on constate bien entendu une part bien plus importante de végétation située sur des parcelles privées. Cela souligne l'importance de l'association des propriétaires privés lorsque l'on souhaite créer des continuités végétales ou mettre en place des actions en faveur de la biodiversité en ville.



Légende :

Surfaces enherbées entretenues par la commune

Pelouses

- Pelouses (tonte)

Pâturages, prés, vergers

- Prairie fauchée
- Prairie pâturée
- Prairie en fauche tardive
- Prairie fleurie ou mellifère

Les espaces recensés gérés par la commune

- Contours des ECN

Surfaces entretenues par la Ville :

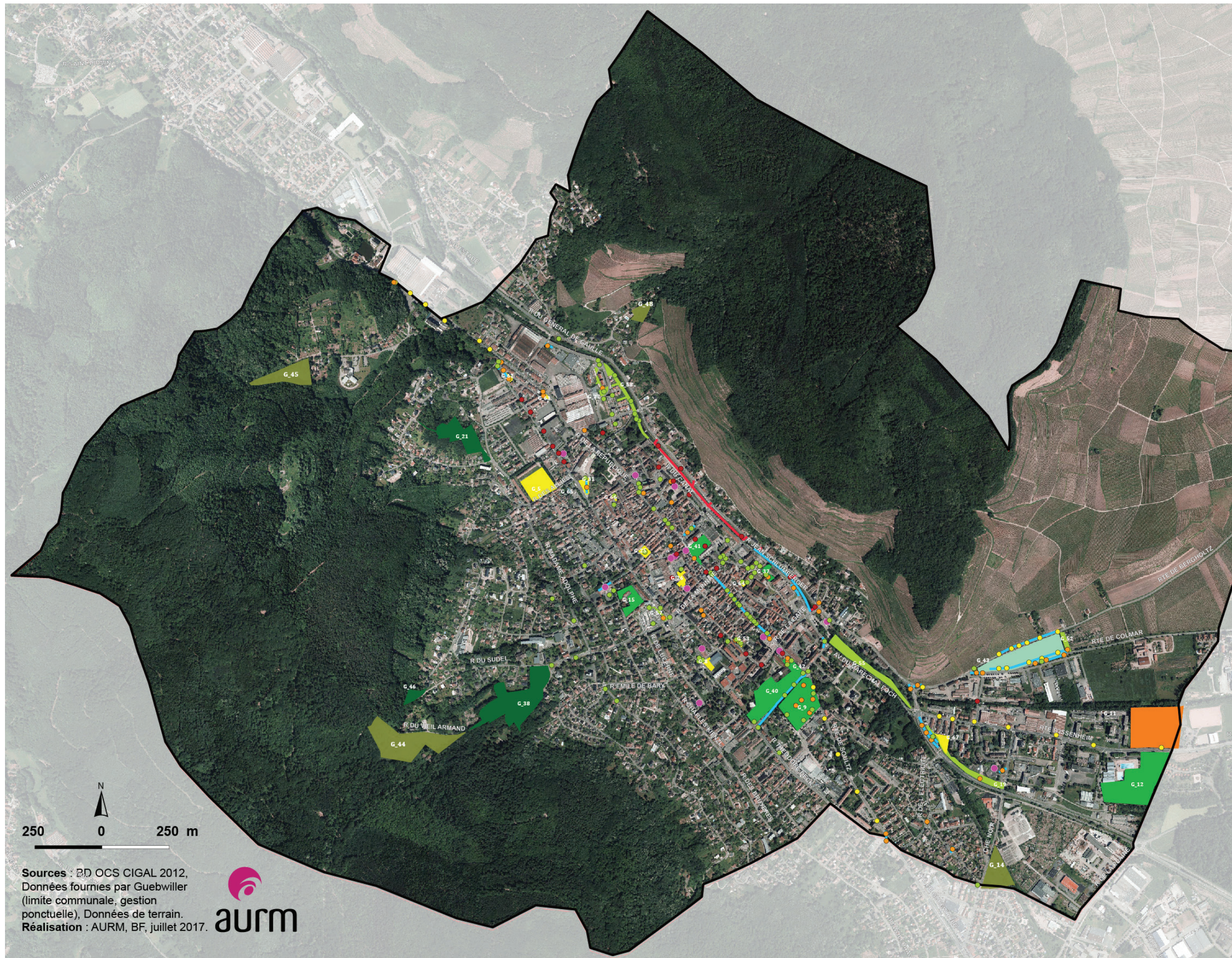
- Tonte régulière: 20,8 ha
- Fauchage : 1 ha
- Pâtûre : 3.5 ha



Sources : BD OCS CIGAL 2012, Données fournies par Guebwiller (limite communale, gestion ponctuelle), Données de terrain.
 Réalisation : AURM, BF, juillet 2017.



Les cartes de annexes 2 et 3 ont été réalisées afin de produire des cartes de travail utiles à la gestion des espaces verts communaux par les services de la Ville (voir aussi p.16).
 L'échelle optimale pour leur lecture est le format A1 minimum (4 fois le présent A3). Elles sont jointes ici pour information.



- Légende :**
- Limites administratives**
- Limites communales
- Espaces à gestion communale**
- Promenades végétalisées
 - Parcs et jardins publics
 - Prés, prairies et vergers
 - Squares, places et accompagnement de bâtiment
 - Equipements sportifs
 - Espaces boisés
 - Cimetière
- Aménagements ponctuels ou gestion spécifique**
- Mobilier urbain (hors sol)**
- Bac jardinière
 - Fleurissement suspendu
 - Bâtiment fleuri
- Fleurissement pleine terre**
- Massif arbustes ou vivaces
 - Massif de fleurs
- Points d'arrosage**
- Arrosage automatique existant
 - Arrosage automatique à installer

Sources : BD OCS CIGAL 2012, Données fournies par Guebwiller (limite communale, gestion ponctuelle), Données de terrain.
Réalisation : AURM, BF, juillet 2017.



Les cartes de annexes 2 et 3 ont été réalisées afin de produire des cartes de travail utiles à la gestion des espaces verts communaux par les services de la Ville (voir aussi p.16).
L'échelle optimale pour leur lecture est le format A1 minimum (4 fois le présent A3). Elles sont jointes ici pour information.



AURM www.aurm.org
33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Etude éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction :
Cécile CALIFANO-WALCH
Assistants : Bérénice FIERIMONTE, Luc CARPENTIER

Février 20178
*Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.*